

Appel régional à projets étudiants

ouvert du **14 mai au 01 septembre 2019** (24 h, GMT+2, heure de Bucarest)

DOCUMENT DE PRÉSENTATION

1. OBJECTIFS

L'Agence universitaire de la Francophonie en Europe centrale et orientale lance un appel régional à destination des étudiants francophones des universités membres de la région désireux de mettre en place des activités d'acquisition de compétences douces, de réseautage et de partage de bonnes pratiques sur des sujets liés à la découverte des métiers et des professions. À travers ces activités, les étudiants seront incités à se projeter dans l'avenir et pourront bénéficier d'accompagnement dans la transition vers la vie professionnelle.

L'appel à candidatures est disponible sur le site de l'AUF en Europe centrale et orientale à l'adresse : www.auf.org/europe-centrale-orientale/nouvelles/appels-a-candidatures/

2. CALENDRIER

- lancement de l'appel à candidatures : 14 mai 2019
- clôture de l'appel à candidatures : 01 septembre 2019
- publication des résultats: 21 septembre 2019
- mise en place des activités: octobre-décembre 2019

3. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le projet doit être porté par :

- un groupe d'étudiants francophones (maximum 4 personnes) inscrits dans une formation francophone dans un établissement d'enseignement supérieur membre de l'AUF en ECO ;
- une association étudiante francophone représentant une **université membre de l'AUF en Europe centrale et orientale** (www.auf.org/les_membres/nos-membres/).

Le porteur du projet doit satisfaire aux conditions suivantes, faute de quoi le dossier ne sera pas examiné :

- soumettre le formulaire de candidature en ligne dans les délais impartis ;
- produire l'ensemble des pièces demandées (cf. section 6 du présent document).

NB. Le groupe d'étudiants représentant une formation francophone peuvent associer un enseignant francophone à leur projet pour être appuyés dans leurs activités.

4. SÉLECTION DES CANDIDATURES

Critères de sélection des candidatures :

- qualité et pertinence du projet déposé (par rapport aux objectifs de l'appel) ;
- faisabilité des actions proposées (correspondance entre les objectifs proposés et les ressources disponibles);
- impact des projets (nombre de bénéficiaires, pérennité des actions, dissémination et valorisation) ;
- capacité à attirer du cofinancement (impliquer des acteurs institutionnels et du milieu socioéconomique);
- les activités doivent être déroulées prioritairement en français ou, à défaut, en langue nationale.

Procédure de sélection :

L'ensemble des projets déposés lors de cet appel seront évalués, dans un premier temps, sur la base des conditions de candidature. Seuls les projets qui répondent aux conditions de candidature seront évalués, dans un second temps, au regard de critères de sélection ci-dessus.

Les résultats sont portés à la connaissance des candidats par la publication sur le site Internet de l'AUF. Les projets retenus sont notifiés par courrier à l'initiative de l'AUF en Europe centrale et orientale. L'AUF se réserve le droit de vérifier le niveau de français des candidats et de solliciter les pièces originales du dossier de candidature.

5. SOUTIEN DE L'AUF

Les activités prévues pourront avoir des formats très divers. Dans la limite du budget accordé, le soutien de l'AUF peut porter sur :

- des activités de formation et d'animation socio-éducative (sociales, culturelles, éducatives, sportives, etc.) déroulées au niveau local, national ou sous-régional ;
- des activités visant l'insertion professionnelles des étudiants (rencontres des anciens, table ronde, etc.) ;
- des activités d'information, de sensibilisation et de valorisation (journées de sensibilisation, promotion, partage et réseautage, etc.).

À titre informatif, le financement maximum d'un projet est de l'ordre de **1000 EUR**.

6. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être déposé en ligne à l'adresse : <https://formulaire.auf.org/>

Toutes les pièces doivent être rédigées ou traduites et certifiées conformes en français. Les dossiers incomplets ou dont les pièces ne sont pas conformes seront considérés irrecevables. Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après le dépôt du dossier en ligne même si l'appel à candidatures est encore ouvert.

Un porteur de projet ne peut présenter qu'un seul dossier de candidature.

Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire, en fichiers attachés, sous format PDF)

1. Justificatif du statut d'association ou, si le projet est porté par un groupe d'étudiants, joindre des attestations d'inscription ou les cartes d'étudiant de chacun en un seul PDF (selon le cas).
2. Formulaire dûment rempli sur <https://formulaire.auf.org/>
3. La fiche-projet dûment remplie
4. Pièce facultative : lettre d'engagement de la part des autres partenaires financiers (en français).